



Ville de Draguignan

Rapport d'orientations budgétaires 2026

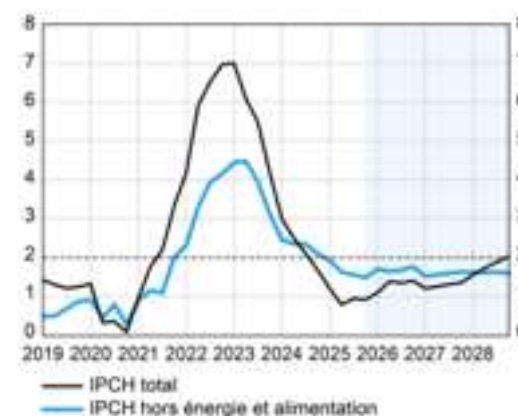
Conseil Municipal, le samedi 11 avril 2026

Perspectives économiques et Loi de Finances 2026 (LF 2026)

PERSPECTIVES ECONOMIQUES

- L'économie française a connu une **croissance du PIB faible** en **2025** à 0,8%. Dans le cadre de la LF 2026, elle était estimée à un niveau proche de **+1% pour 2026**.
- L'**inflation** est revenue en 2025 sous la barre des **+1%** avec un **Indice des Prix à la Consommation Harmonisé (IPCH)** projeté initialement pour 2026 à **+ 1,3%**.
- Ces **indicateurs** relevés avant le conflit en Iran **seront révisés** en raison de la **situation internationale** et de la menace notamment sur les **prix de l'énergie**.

Projection inflation (Source banque de France)



Objectifs de la Loi de Finances 2026 et leurs impacts

LA LOI DE FINANCES 2026 : LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

La **Loi de Finances** s'inscrit dans une **trajectoire de redressement accéléré** des comptes publics. L'ambition est stricte : **contenir** cette année le **déficit à 5 % du PIB**, alors même que la dette française dépasse désormais 118 % de la richesse nationale.

Les **collectivités locales** sont une nouvelle fois appelées à **participer** à hauteur de **2 milliards d'euros**. L'exercice qui s'ouvre s'annonce donc **délicat**, tant en matière de **ressources** que de **charges** :

- Après trois années de revalorisations ciblées sur le bloc communal, la **DGF** est **gelée** à son niveau de 2025 ;
- Les **Dotations de Soutien à l'Investissement Local** (DSIL) sont abaissées de **-200 M€** ;
- La **baisse** des crédits au **Fonds Vert** est estimée à **-313 M€**.

Objectifs de la Loi de Finances 2026 et leurs impacts

LA LOI DE FINANCES 2026 : LES PRINCIPALES ORIENTATIONS

- Le **mécanisme de lissage conjoncturel** (DILICO) est reconduit pour **740 M€** afin de mutualiser une partie des recettes fiscales dynamiques mais **les communes sont exemptées** ;
- L'**augmentation** de la **cotisation** employeur à la **CNRACL**, lissée sur 4 ans, soit une augmentation de **+3%** jusqu'en 2028 estimée à **+380 K€** en année pleine ;
- Le **Fonds de Compensation de la TVA** afférent aux dépenses de fonctionnement, est reconduit, soit le maintien d'une recette de **60 000 €** ;
- La Loi de Finances 2026 institue la **fusion de la taxe sur les logements vacants (TLV) et de la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV)** en une seule **taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH)** pour une entrée en vigueur en 2027.
- A compter de **2027**, les **valeurs locatives** des **locaux industriels** seront **revalorisées** par application d'un coefficient égal à la moyenne nationale des coefficients d'évolution départementaux des locaux professionnels.
- La Loi de Finances 2026 reporte la **révision des locaux d'habitation** à **2031**.

La situation financière de Draguignan projetée fin 2025 pour la section de fonctionnement

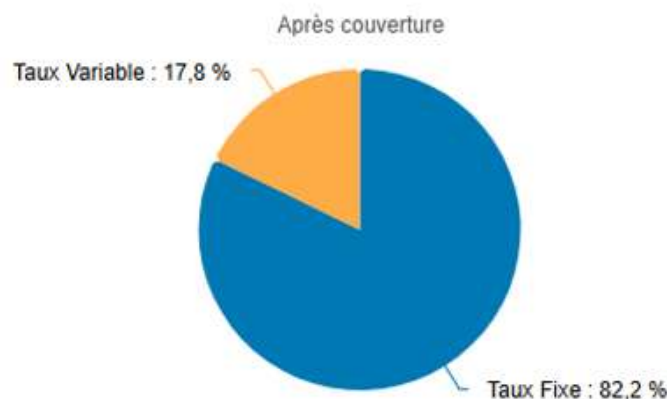
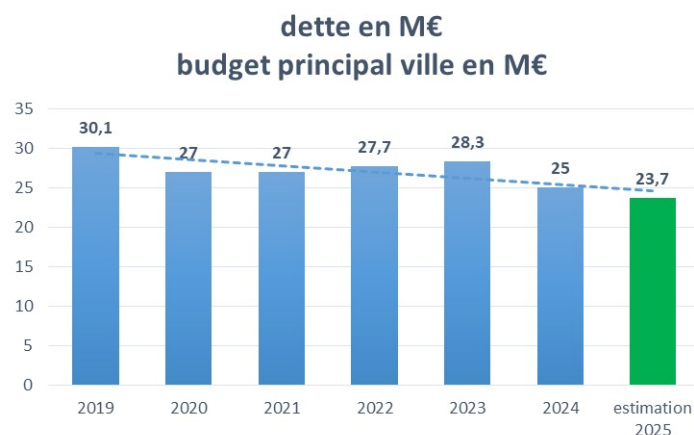
LES RESULTATS 2025 PROVISOIRES POUR DRAGUIGNAN

- **Les dépenses réelles** augmentent modérément du fait notamment d'une **inflation** proche de 1%, et de l'effet des mesures **gouvernementales**, **et en année pleine de la revalorisation des rémunérations** et des recrutements opérés en 2025 pour renforcer les services.
- **Les recettes réelles** enregistrent une **progression** du produit **fiscal** due à la revalorisation des bases indexées sur l'inflation à fin 2024 de **+1,7%**. Une **reprise** sensible est constatée au niveau des **Droits de Mutation à Titre Onéreux**.

La situation financière de Draguignan projetée fin 2025 pour la section d'investissement

LES RESULTATS 2025 PROVISOIRES POUR DRAGUIGNAN

- Les **dépenses réelles** font état d'un atterrissage à près de **16 M€**. En recettes, les subventions en investissement sont en progression et s'élèvent à **2,9 M€**.
L'affectation du résultat 2024 en investissement permet de **recourir modérément à l'emprunt**.
- Fin 2025, **l'endettement** total, en **baisse** depuis 2014, s'établit à **23,7 M€**. Il demeure sécurisé grâce aux recours à des emprunts à taux fixes et sans aucun emprunt toxique.



La prospective 2025 - 2028

LES GRANDES TENDANCES EN FONCTIONNEMENT

*La période de la prospective financière débute en 2025 , le compte administratif 2025 est en cours de pointage.
Les résultats définitifs devraient être présentés au Conseil municipal de juin 2026.*

En dépenses :

- **Une inflation** sur les dépenses à caractère général de **+1,4% à partir de 2026** ;
- Une prospective construite avec une **progression des dépenses de personnel en régulation progressive** : +6,5% en 2024 ramenée ensuite à +3% à partir de 2025 (Dont la hausse CNRACL et le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) pour la période 2025-2028 ;
- **Les subventions aux associations** dont celui au **CCAS** sont **stabilisées** au niveau global des versements effectués 2025 ;
- Les **frais financiers** sont en **baisse** sur la période, grâce aux taux compétitifs obtenus avec les derniers emprunts ainsi qu'à la démarche de **désendettement depuis 2014**.

En recettes :

- À réglementation constante, les bases imposables de **l'impôt foncier bâti et non bâti resteraient indexées** sur cette tendance de **l'inflation de +1,4 en 2026 puis 1,8% à partir de 2027**;
- La **reprise des droits de mutation** constatée en **2025** permet d'envisager cette recette **stabilisée à près de 2 M€ sur la période**.

La prospective 2025 - 2028

LES GRANDES TENDANCES EN INVESTISSEMENT

En recettes :

- Le **FCTVA** est estimé à 16,404% des dépenses réelles d'équipement éligibles de l'exercice n-1 ;
- La **tendance des subventions** est projetée en **hypothèse haute** autour de **2,9 M€** au CA 2025. À partir de 2025, elles pourraient être stabilisées à **2,5 M€** représentant **environ 20%** des **dépenses d'équipement** ;
- La prospective stabilise une recette de **0,35 M€** pour les **amendes de police** ;
- La **taxe d'aménagement** resterait, elle, en baisse à **0,3 M€** en **2026** et serait progressivement en légère reprise pour atteindre à nouveau **0,4 M€** en **2028**.

En dépenses :

- Les **investissements reposent** sur une **hypothèse globale** entre **9 M€ et 10,5 M€** annuels en réalisation jusqu'en 2028 (hors remboursement de l'emprunt), au vu du **Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)** ;
- Le **remboursement en capital des emprunts** est stabilisé en moyenne autour des **3 M€** sur la période 2025-2028.

Les orientations budgétaires 2026

Dans un contexte marqué par la nouvelle contribution des collectivités au redressement des déficits publics et un contexte économique très volatile, la Ville va continuer à renforcer sa démarche d'optimisation de son budget de fonctionnement en visant également la stabilisation des investissements et de l'endettement.

UN OBJECTIF DE MAITRISE DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT IMPACTÉES PAR LA LF 2026 EN RÉALISANT LES ACTIONS SUIVANTES :

- **Limiter l'augmentation des charges à caractère général** malgré la progression potentielle des dépenses à l'occasion des renouvellements de contrats ou de marchés. Une démarche de **vigilance** sera maintenue dans un contexte marqué par la **possible remontée de l'inflation** en cours d'exercice (à ce stade projection du chapitre 011 à 13,2 M€) ;
- **Contenir les dépenses de personnel.** En effet, elles seront impactées, outre le GVT, par :
 - L'augmentation de la CNRACL pour 3% (+380 K€) ;
 - Les conséquences des coûts en année pleine des recrutements intervenus en 2025 ;**Il y aura donc lieu de cantonner** les recrutements aux seuls remplacements des **départs à la retraite**, et au choix de **renforcer** dans le secteur de la sécurité (projection globale du chapitre 012 approchant 29,9 M€) ;
- **Viser à maîtriser les autres dépenses courantes** comprenant notamment les **subventions** (projection de ces autres dépenses courantes autour de 3,7 M€).
- **Maîtriser l'endettement** pour contenir les intérêts de la dette.

Les orientations budgétaires 2026

DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT SANS AUGMENTER LES IMPÔTS AVEC NOTAMMENT :

- Les **atténuations de charges** et les **produits des services** stabilisés respectivement à 0,9 M€ et 2,5 M€ ;
- Les **dotations de l'Etat** et les participations devraient être en légère progression : elles comprennent principalement la Dotation Globale de Fonctionnement, la Dotation de Solidarité Urbaine et la Dotation de Péréquation, ainsi que les participations de la CAF en soutien à notre politique en matière d'enfance et de petite enfance (projection à 10 M€) ;
- **Les impôts et taxes**, pour lesquels sera retenue une hypothèse globale de variation de +1,3% donnant une projection totale à près de 31,36 M€ (intégrant +0,8% basée sur l'évolution d'indice des prix en novembre 2025 pour la revalorisation des valeurs locatives) ;
- Une nouvelle fois, pas de recours prévu **à l'augmentation des taux** sur le foncier bâti et non bâti.
- Une **reprise prudente** après la crise immobilière, **des Droits de Mutation à Titre Onéreux (DMTO)** pour 2026 (projection à 2,06 M€, contre 2,15 M€ en 2025 et 1,6 M€ en 2024) ;
- **Une Attribution de Compensation** versée par **DPVa stable** (1,4 M€) ;
- La prévision du **Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes** (FPIC) maintenue à **0,5 M€**.

Les orientations budgétaires 2026

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Il est envisagé de :

- **Poursuivre l'amélioration des taux de réalisation des différents investissements** en optimisant leur planification et en favorisant les projets qui contribueront à la **transition écologique** ;
- **Poursuivre la Programmation Pluriannuelle des Investissements** de la Ville qui comprend notamment :
 - Le programme **Action Cœur de Ville** ;
 - La **rénovation thermique** des écoles ;
 - La réfection des **voiries** communales ;
 - Le plan de lutte contre l'**inondabilité** ;
 - La réalisation d'**équipement sportifs et de loisirs**.
- **Se rapprocher**, au budget primitif, d'une **cible** entre **9 et 10,5 M€** de **dépenses d'équipement**.
- **Maitriser le remboursement du capital** de la dette dans une enveloppe d'environ **3,3 M€**.

Les orientations budgétaires 2026

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

- Le **FCTVA** et la **taxe d'aménagement** sont estimés à près de **2,1 M€** en tenant compte du **maintien du taux** FCTVA à 16,404% inscrite dans la LF 2026 et une **prévision prudente** de la taxe d'aménagement ;
- S'agissant des **subventions d'investissement**, les services prévoient à ce stade pour 2026 une **hypothèse également prudente** de **2 M€** ;
- En amont des dernières consolidations, la Ville vise un **recours à l'emprunt** pour un montant théorique à consolider d'environ **5 M€**.
La Ville pourra mettre en concurrence les différentes banques partenaires ainsi que **l'Agence France Locale à laquelle la Ville est désormais adhérente.**

UNE VOLONTÉ DE PRESERVER LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS DANS UN CONTEXTE TRES VOLATILE ET CONTRAINT PAR LA LF 2026

Dans un contexte très incertain et marqué par l'appel à une nouvelle contribution des collectivités au redressement des déficits publics, la Ville va renforcer sa démarche d'optimisation de son budget de fonctionnement en visant également la stabilisation des investissements grâce à sa maîtrise de l'endettement depuis 2014.

Le principal objectif reste, in fine, de préserver le niveau des interventions communales en n'augmentant pas les taux actuels d'imposition pour ne pas alourdir la contribution des usagers.

La Ville souhaite ainsi disposer d'un autofinancement suffisant pour dégager une épargne nette positive après remboursement annuel de ses emprunts.

Grâce à cet autofinancement, la Ville pourra maintenir un niveau stable en matière d'investissement, le recours à l'emprunt devra rester contrôlé.

Les orientations budgétaires 2026

Budget annexe de la Régie Municipale des Parkings Dracénois

1 - Section d'exploitation

Pour 2026, il est prévu une légère augmentation des dépenses de gestion des services par rapport au budget 2025 compte-tenu notamment d'une hausse probable des frais d'énergie et de maintenance.

Les frais de personnel devraient être en légère diminution malgré la poursuite de l'augmentation de la cotisation employeur à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), de 31,34 % à 34,65 % décidée par l'Etat, alors que l'effectif sera identique à 2025.

Les recettes d'exploitation sont prévues à la même hauteur que 2025, en considérant une fréquentation des parkings stable par rapport à cette année 2025.

Il est donc prévu une stabilité de l'excédent prévisionnel de la section d'exploitation, suffisant pour financer la dotation aux amortissements.

Les orientations budgétaires 2026

2 - Section d'investissement

Une enveloppe sera prévue en dépenses pour les acquisitions et travaux sur l'ensemble des parkings ainsi qu'une enveloppe pour la maîtrise d'œuvre concernant les travaux à envisager au parking des Musées.

En recettes, la dotation aux amortissements restera stable par rapport à 2025, dans le prolongement des amortissements des travaux liés au parking de l'îlot de l'horloge.

Les orientations budgétaires 2026 de la Régie Municipale des Parkings Dracénois proposées sont les suivantes :

- Poursuite de la rigueur de gestion au niveau des dépenses d'exploitation
- Affectation des marges de manœuvre ainsi dégagées à l'investissement
- Réflexion sur les travaux à réaliser au parking des Musées.

Merci pour votre attention